

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES

## 14 septembre 2009

**Présents :** Raymond GAGNE, Raphaël ALLIRAND, Agnès BADIOU, Paul CHANAL, Raymond CHENEVERT, Philippe GENTES, Jean GIBERT, Stéphanie LAC, Yoann PERBET et Marie POINTEAU.

**Excusés :** Yves GIRE

Début de séance 20 h 55

---

- **Signatures des Registres de Délibération**

Signature des registres des délibérations des 2 juin et 27 juillet 2009.

- **Zones de Développement Eolien de la Communauté de Communes du Pays du Mézenc**

Le cabinet URBANATURE a élaboré un schéma de développement éolien sur le territoire de la CCPM. Ce schéma a été présenté en réunion publique le 20 décembre 2008 à Laussonne, puis dans LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU MEZENC en janvier 2009 (N°4). Enfin, ce schéma a été validé en conseil communautaire en janvier 2009.

Le Préfet demande que chaque commune de la CCPM délibère et vote en conseil municipal sur ce schéma. En fonction des résultats de cette consultation, il pourra ensuite donner son accord pour un dépôt éventuel de permis de construire sur les zones retenues.

Pour Moudeyres, après débat au sein du Conseil, le vote se fait à bulletin secret :

6 OUI  
2 NON  
2 BLANC

*Les membres du Conseil Municipal de Moudeyres ont délibéré favorablement au projet de ZDE proposée par URBANATURE.*

- **Pavillons à l'entrée du bourg**

*Les membres du Conseil Municipal de Moudeyres ont délibéré favorablement à l'avenant au marché du lot de maçonnerie pour les dépenses supplémentaires (1700 €) correspondant à la reprise des fouilles.*

L'entreprise NORISKO est devenue DEKRA après changement de dénomination sociale.

*Une délibération est prise par les membres du Conseil Municipal de Moudeyres afin d'accepter l'entreprise DEKRA pour effectuer les contrôles techniques de la construction des pavillons.*

Dans le cadre de sa réserve parlementaire, Laurent WAUQUIEZ accorde à la commune de Moudeyres une aide financière pour la réalisation du parement pierres des pavillons. Cette réserve de 10 000 € correspond au quart du coût supplémentaire qu'engendrent ces travaux.

Quelques nouvelles de l'avancement des travaux :

- l'eau n'est toujours pas installée, ce retard est dû en partie aux services des eaux et aux services de l'OPAC,
- il est indispensable de bien programmer la réalisation des tranchées nécessaires à l'installation des différents réseaux,
- l'architecte Monsieur MAGAUD devra changer l'heure de rendez vous pour les réunions de chantier hebdomadaires. Comme prévu au mois de juin, ces réunions sont maintenues le jeudi, mais devront être avancées au début d'après midi.

- **Ferme Perrel**

Des travaux sont prévus pour 2010 et 2011, ils concernent la suite du changement du chaume de la toiture pour un montant de 32 256 € et la réfection des joints de la façade d'entrée pour 5 595 €, ces travaux ont été préconisés par l'Architecte des Bâtiments de France lors de l'Assemblée Générale de l'Association des Amis de la Ferme des Frères Perrel.

La commune peut faire la demande de subventions qui s'élèveront à 75 % des dépenses, le reste étant à la charge de la commune.

*Les membres du Conseil Municipal délibèrent favorablement afin de demander l'obtention de subvention pour la réfection du chaume et des joints de la façade de la Ferme des Frères Perrel.*

- **Epareuse**

Jean Pierre PONCE se chargera des travaux d'éparage cet automne, ces travaux sont utiles pour faciliter le passage du chasse neige.

- **Questions diverses**

- Cornadouire et le Bois du Fraysse

Anthony GIBERT devient le locataire des parcelles 38 section AB et 93 section AB. Seul un peu plus du tiers de la parcelle 38 est exploitable.

*Après débat parmi les agriculteurs, il est décidé que la location de cette parcelle à la commune de Moudeyres s'élèvera à 100 € par an.*

- Problèmes avec le SICTOM

Le problème des déchets devient très important au sein de notre commune et également au sein du territoire.

Le tri des verres n'est plus assuré depuis quelques mois.

La mairie et la CCPM « relancent » régulièrement le SICTOM de Tence et les différents professionnels transporteurs concernés. Il est indispensable qu'une solution rapide et définitive soit trouvée afin que la commune reprenne un aspect plus propre au niveau des containers, donne une meilleure image aux touristes et contribue à protéger la santé des habitants !

- Pierres à Chambrouille

Il est urgent de procéder au concassage des pierres entreposées à Chambrouille. Tout retard risque de déplacer le problème de Moulinou à Chambrouille lors des épisodes de Burle » !

***L'entreprise EYRAUD procédera à ce concassage.***

- Assemblée

La commission de sécurité a donné un avis favorable et la commune va pouvoir bénéficier des subventions prévues.

- Gîtes municipaux

Des travaux de menuiserie doivent être réalisés : restauration des volets de porte des gîtes du presbytère, différentes portes de ces mêmes gîtes et volets du grand gîte.

***Il est demandé à Philippe GENTES de contacter Bernard SOUVIGNET.***

- Voirie dégradée

Rappel de la dégradation relevée sur la route du Fraisse :

*Extrait du CR du conseil du 27 juillet 2009 : « Le 16 juillet 2009 aux alentours de 17 h, l'Entreprise MICHEL des Etables a emprunté la route qui va du Fraisse à Moudeyres avec un tombereau (engin de chantier) rempli de pierres.*

*Celui-ci a arraché le revêtement de la voirie. Le maire Raymond GAGNE a pris contact avec Monsieur Raymond MICHEL avec lequel une solution est en cours d'étude. Monsieur Philippe TEYSSIER, de la DDEA a estimé les travaux de restauration à environ 1000 €. Un courrier recommandé a été envoyé à l'Entreprise MICHEL afin de lui demander de prendre à sa charge les travaux de réparation. »*

Monsieur MICHEL a répondu qu'il n'avait pas l'intention de payer, en s'appuyant sur l'absence de signalisation qui aurait précisé l'interdiction de la voirie aux engins de ce type !

---

Fin de séance 22 h 20